



BORDEREAU DE VERSEMENT AU TITRE DES 13 % DE LA TAXE APPRENTISSAGE 2022

(Au plus tard le 31 mai 2022)

Document à retourner à l'UCO Bretagne-Sud Campus du Vincin 56610 ARRADON
ou par email sylvie.le.galludec@uco.fr

Désignation de l'organisme recevant le versement

UCO Bretagne-Sud – Campus du Vincin 56610 ARRADON - Code UAI : 0561687E

Désignation de l'organisme effectuant le versement

SIRET : Nom de l'entreprise :

Adresse :

Représentée par (Nom et Prénom) :

Email : Téléphone :

Détail du versement :

Montant (chiffres) :

Montant (lettres) :

Par chèque à l'ordre de « l'UCO Bretagne-Sud » Par virement (RIB ci-dessous)

Banque : CREDIT AGRICOLE – code banque : 16006 code guichet : 36011 compte : 00824357056 clé : 31
IBAN : FR76 1600 6360 1100 8243 5705 631 BIC : AGRIFRPP860

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise :